

Réf. n° : 4306/A.I. du
Annexe 28 juillet 1956.
Bijlage
Objet
Voorwerp :

CONFIDENTIEL.



Carte du Mérite Civique
Makuza Anastase (Kibuye).

A Monsieur le Résident du Ruanda
à KIGALI.

Monsieur le Résident,

Comme suite à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après les renseignements demandés concernant la demande d'obtention de la carte du Mérite Civique du nommé Makuza Anastase.

Le sous-chef Macumu a bien connu l'requérant, lequel lui a demandé effectivement une attestation en vue de l'objet précité.

Macumu lui a fourni l'attestation l'ayant composé lui-même. Il nous en montre une copie, où se retrouvent les expressions académiques relevées par Monsieur le Président de la Commission pour l'octroi de la Carte du Mérite Civique. Sans avoir appris le latin, il connaît la signification de la devise citée dans son texte. Le sous-chef Macumu ayant écrit cette attestation à la main, déclare l'avoir envoyé à Makuza qui lui renvoya une copie dactylographiée pour signature.

L'Administrateur de Territoire,
W. ANTONISSEN.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "W. Antonissen".

KIGALI, le 28 juillet 1956.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

CONFIDENTIEL.

(1) N° 4306/A.I.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à Astrida.-

Carte du Mérite Civique
Makuza Anastase (KIBUYE).-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe un extrait du procès-verbal de la réunion du 23-7-1956 de la Commission du Ruanda pour l'octroi de la Carte du Mérite Civique. Veuillez procéder à une enquête discrète au sujet des questions soulevées. Vous poserez notamment les questions suivantes au s/chef Macumu:

- 1/ Est-il bien signataire du document en question, se rappelle-t-il l'avoir signé?
- 2/ L'a-t-il rédigé et dactylographié lui-même et sur quelle machine à écrire?
- 3/ A-t-il reçu ce document préparé d'avance et de qui?

Pour le Résident du Ruanda empêché,
Le Résident adjoint, R. BOURGEOIS,



(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Extraits:

Makuza Anastase: stagiaire Lovanium, commis de 1ère classe à Kibuye.

Mr. le Président:

Je constate que la plupart des certificats très élogieux fournis par Makuza ont été dactylographiés sur une même machine à écrire, ceux émanant de diverses localités du Ruanda et celui venant de Grivegnée (Liège-Belgique). Il existe une manière identique, sur chacun des certificats, d'indiquer l'adresse et de la souligner, de placer le titre et de le souligner. Il y a unité de style emphatique et unité de conclusion quant aux mérites qui plaident en faveur de l'octroi de la carte du mérite civique. Il conviendrait de vérifier si les signataires de ces attestations ont eu réellement connaissance de ces documents.

Un membre indigène signale en effet que l'un des signataires, le chef Muterahajuru, ne connaît pas le français. Quant au sous-chef Macumu, il faudrait vérifier sa connaissance du français. Connaît-il des expressions comme "Per angusta ad augusta"? Ce sous-chef estime que Makuza Anastase constitue "la crème de l'élite du Pays".

Un membre européen fait constater au moyen d'une loupe que les mêmes défauts des caractères de la machine à écrire apparaissent sur tous les documents et sur les lettres de Monsieur l'Administrateur du Territoire de Kibuye.

La Commission décide à l'unanimité d'ouvrir une enquête à ce sujet en demandant tous les renseignements nécessaires aux différents Administrateurs de Territoire, qui poseront notamment aux signataires les questions suivantes:

"Etes-vous bien le signataire de ce document? L'avez-vous dactylographié vous-même et sur quelle machine à écrire? Avez-vous reçu ce document tout fait et de qui?".-

.....